

**PIB**

**PRODUIT INTERIEUR BRUT**

Données 2012  
Publication 2013





# Sommaire

Chapitre 1 : Enjeux .....	4
1. Un engagement pris par la Principauté sur le plan international .....	4
2. Un outil de débats entre Etats .....	4
Chapitre 2 : Contexte économique.....	5
Chapitre 3 : Résultats – PIB national et PIB par secteur d’activité.....	6
1. Présentation synthétique de l’agrégat .....	7
2. PIB par secteur d’activité.....	8
3. Structure du PIB .....	9
Chapitre 4 : PIB « per capita » .....	10
1. Le PIB « per capita » : La présence sur le territoire économique.....	10
2. Le PIB par salarié.....	11
3. Comparaison avec la France .....	12
Chapitre 5 : Cadre réglementaire et méthodologie retenue .....	13
1. Le système Européen de compte 95 .....	13
2. Le PIB au cœur du raisonnement économique .....	13
3. La détermination du PIB .....	13
4. Périmètre de calcul .....	14
Chapitre 6 : Dispositif mis en place en Principauté .....	16
1. Détermination des algorithmes de calcul.....	16
2. Méthode d’extrapolation retenue pour les résultats du PIB .....	16
3. Détermination du PIB par secteur.....	17
4. Un PIB en euros courants et en euros constants .....	18
Annexe : Algorithme de calcul du PIB .....	19
1. Produit Intérieur Brut .....	19
2. Rémunérations et charges sociales.....	19
3. Excédent Brut d’Exploitation et revenus mixtes .....	19
4. Impôts sur la production.....	20
5. Subventions.....	20

# Chapitre 1 : Enjeux

Ce document présente les résultats du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2012, et rappelle les grands principes et choix méthodologiques nécessaires à son élaboration.

L'année 2005 fut celle du premier calcul du PIB, qui fait désormais l'objet d'un rapport annuel. Depuis 2006, les résultats sont détaillés par secteurs d'activité et présentés également en euros constants, permettant de corriger les effets de l'inflation (Base 100 en 2005).

## 1. Un engagement pris par la Principauté sur le plan international

Le 15 septembre 2005, lors de son allocution devant l'Assemblée Générale des Nations Unies, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a réaffirmé l'engagement de la Principauté relatif aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. A ce titre, la Principauté participera à la politique d'aide au développement définie par l'ONU avec comme objectif une contribution ou aide de 0,7% de la richesse nationale de Monaco en 2015.

## 2. Un outil de débats entre Etats

Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées et d'établir des comparaisons avec d'autres états, notamment au sein de l'Union Européenne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 l'entrée en vigueur en Principauté de la Nomenclature d'Activités Française version 2008 a permis de redéfinir les grands secteurs économiques monégasques, en assurant une comparabilité internationale. Ainsi, la présentation du PIB en 12 secteurs contre 9 précédemment et la suppression du secteur « Divers » rendent l'appréhension des réalités économiques plus aisée.

## Chapitre 2 : Contexte économique

Le contexte économique mondial de l'année 2012 s'est dégradé par rapport à l'année précédente. Que ce soit le commerce mondial, dont la croissance est tombée à 2,0% en 2012 – contre 5,2% en 2011 ou la croissance économique des états, les principaux indicateurs macro-économiques ont été en repli.

En Europe, les États ont mené des politiques budgétaires restrictives pour assurer le fonctionnement de leurs finances publiques, et le chômage a continué d'augmenter, atteignant un niveau record de près de 12% dans la zone euro en 2012.

Le repli de ces indicateurs de finances publiques, d'emploi ou de commerce mondial est illustré, à travers le Produit Intérieur Brut (PIB) par de mauvaises performances économiques en Europe (-0,4% - UE à 28).

Bien que la situation de la Principauté de Monaco soit différente, notamment concernant l'emploi et les finances publiques, c'est dans ce contexte international ralenti qu'il convient d'appréhender les performances économiques du pays en 2012.

**TABLEAU 1 : Taux de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
États-Unis	2,7	1,8	-0,3	-2,8	2,5	1,8	2,8
Japon	1,7	2,2	-1,0	-5,5	4,7	-0,6	2,0
Suisse	3,8	3,8	2,2	-1,9	3,0	1,8	1,0
<b>Monaco</b>	<b>5,8</b>	<b>14,5</b>	<b>0,5</b>	<b>-11,9</b>	<b>2,1</b>	<b>6,6</b>	<b>0,9</b>
Malte	2,6	4,1	3,9	-2,8	4,0	1,6	0,8
Allemagne	3,7	3,3	1,1	-5,1	4,0	3,3	0,7
Royaume-Uni	2,8	3,4	-0,8	-5,2	1,7	1,1	0,1
France	2,5	2,3	-0,1	-3,1	1,7	2,0	0,0
Luxembourg	4,9	6,6	-0,7	-5,6	3,1	1,9	-0,2
<b>Union européenne à 28</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>0,4</b>	<b>-4,5</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>	<b>-0,4</b>
<b>Zone Euro (17 pays)</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>	<b>0,4</b>	<b>-4,4</b>	<b>2,0</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,7</b>
Espagne	4,1	3,5	0,9	-3,8	-0,2	0,1	-1,6
Italie	2,2	1,7	-1,2	-5,5	1,7	0,5	-2,5

Source : Eurostat (extraction du 24 oct. 2013 09:08:44 MEST).

## Chapitre 3 : Résultats – PIB national et PIB par secteur d'activité

Le PIB monégasque pour l'année 2012 s'élève à 4,48 milliards d'euros contre 4,37 milliards en 2011. (cf. tableau 2). Il enregistre une croissance de +0,9% en volume (correction faite de l'inflation – cf. tableau 3).

La richesse produite en principauté en 2012 est en faible augmentation par rapport à celle produite l'année précédente et s'inscrit dans le mouvement de ralentissement général observé en 2012 au niveau européen et mondial.

Après le tassement provoqué par la crise et constaté en 2009, le PIB en valeur a rattrapé en 2012 son niveau de 2008 (4,42 milliards).

L'observation de la structure du PIB en volume (cf. tableau 5) montre que l'emploi a été le moteur de la croissance. La progression de +1,9% du nombre d'emplois au 31 décembre 2012 se traduit par une augmentation de +3,4% en volume de la masse salariale globale. Elle représente plus de 50% de la richesse créée en Principauté.

Les impôts versés sur les produits ont également progressé de +5,6%. Ils représentent plus de 11% de la richesse produite.

L'Excédent Brut d'Exploitation des entreprises qui avait progressé de +9,2% en 2011 et contribué largement aux résultats économiques du pays, connaît en revanche en 2012 un net recul de -3,7% par rapport à 2011.

Les performances économiques sectorielles font apparaître de grandes différences. Les évolutions en 2012 vont de +36,8% pour le secteur des « Autres activités de service » à -19,5% pour celui du « Commerce de gros ».

Les deux secteurs économiques les plus importants de la Principauté dans l'approche PIB représentent plus du tiers de la richesse produite. Ils progressent de +9,5% pour les « Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien aux entreprises » et de +2,3% pour les « Activités financières et d'assurance ».

Les « Activités immobilières » sont en repli de -7,4% tandis que la « Construction » progresse de +10,2%.

L'industrie est en repli de -8,0%. C'est l'unique secteur qui a vu sa masse salariale globale diminuer en 2012 (-3,6%). L'emploi de ce secteur a d'ailleurs été en repli de -2,3% sur l'année.

Les résultats du secteur du Commerce de gros, à l'image du faible dynamisme du commerce mondial, sont en recul par rapport à 2011 de -19,5%, avec un repli de l'E.B.E. de -32,4%.

## 1. Présentation synthétique de l'agrégat

Le PIB 2005 constitue l'année de base pour cet agrégat. Il est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants.

**TABLEAU 2 : PIB en valeur<sup>1</sup>**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB en Valeur en K€	3 379 697	3 653 067	4 287 449	4 421 519	3 924 876	4 048 815	4 374 204	<b>4 482 161</b>

**TABLEAU 3 : PIB en volume<sup>2</sup>**

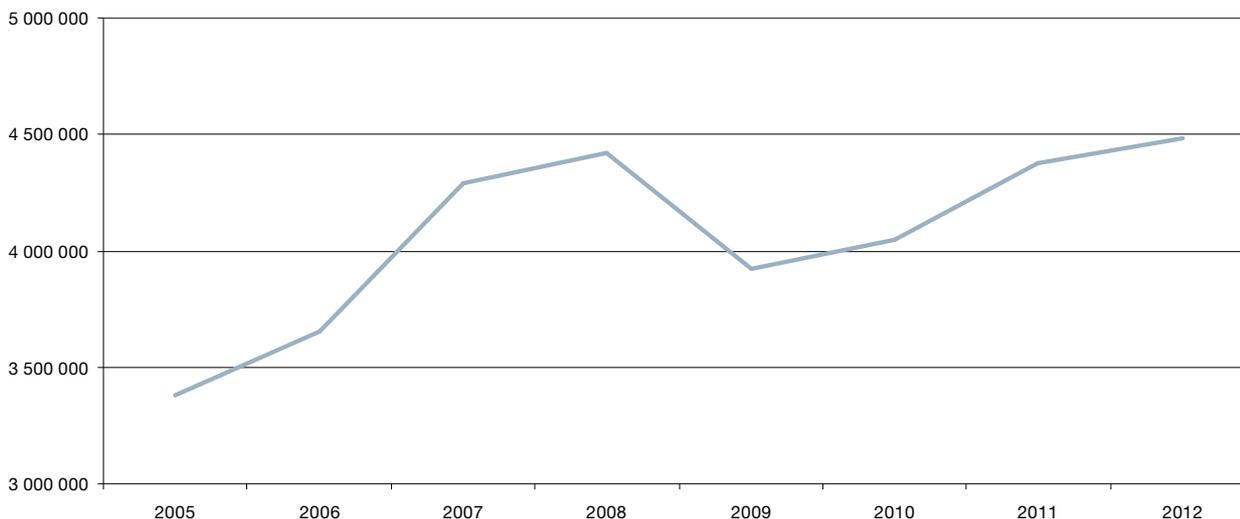
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB en Valeur en K€	3 379 697	3 653 067	4 287 449	4 421 519	3 924 876	4 048 815	4 374 204	<b>4 482 161</b>
Indice des Prix *	100,0	102,1	104,8	107,4	108,2	109,3	110,7	<b>112,4</b>
PIB en Volume en K€	3 379 697	3 576 503	4 091 724	4 115 065	3 626 874	3 705 796	3 952 761	<b>3 989 289</b>
Evolution en volume		5,8%	14,4%	0,6%	-11,9%	2,2%	6,7%	<b>0,9%</b>

\*Source : INSEE

N.B. : les PIB en volume ont été modifiés du fait du passage de l'indice des prix base 100 en 2005.

Le résultat des opérations de calcul fait apparaître une croissance du PIB de 2,5% en valeur et de 0,9% en volume (base 100 en 2005). C'est la troisième année consécutive de croissance depuis la crise de 2009. Toutefois, on peut observer un net ralentissement de celle-ci, mais moins marqué que chez nos voisins. Ces données sont à considérer dans le contexte économique international de l'année 2012.

**FIGURE 1 : Evolution du PIB en K€ courants**



<sup>1</sup> Le PIB en valeur est exprimé en « euros courants»

<sup>2</sup> Le PIB en volume est exprimé en « euros constants» base 100 en 2005

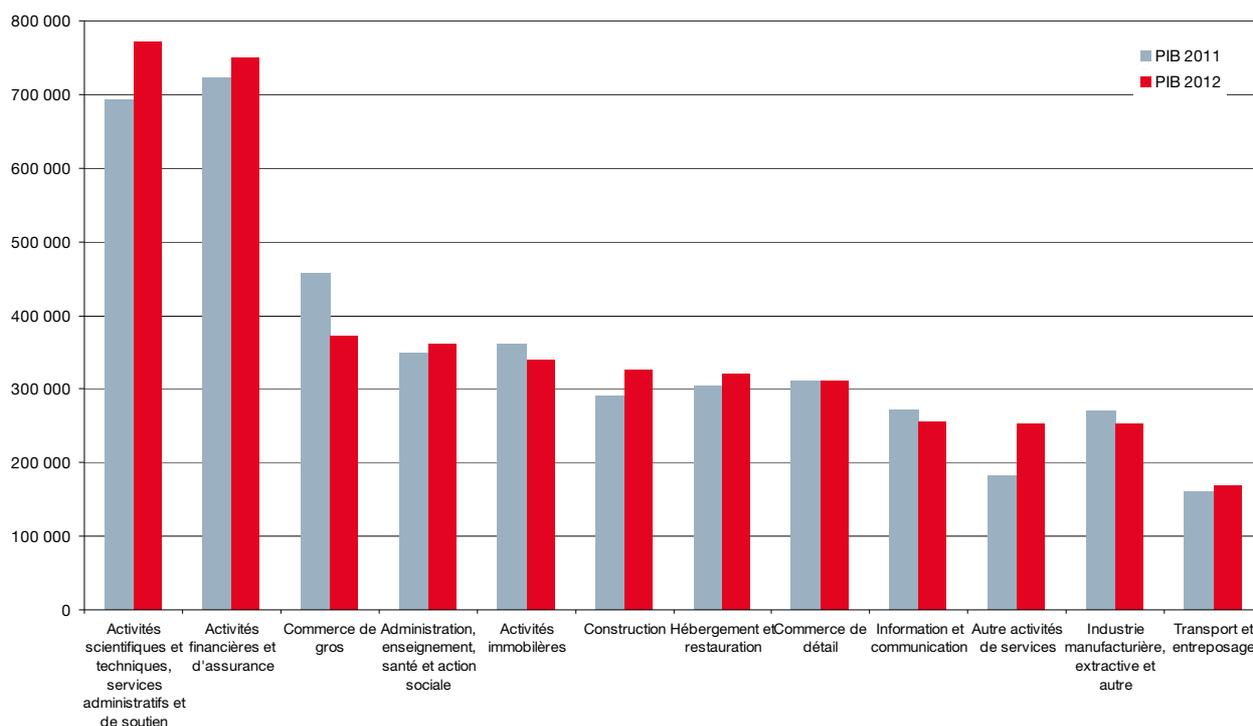
## 2. PIB par secteur d'activité

**TABLEAU 4 : PIB par secteur en volume exprimé en K€**

	PIB 2010	PIB 2011	PIB 2012	PIB 2010	PIB 2011	PIB 2012	Evol	Poids
	en valeur			en volume				
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	605 075	693 473	771 257	553 813	626 659	686 448	9,5%	17,2%
Activités financières et d'assurance	695 465	722 695	750 479	636 545	653 065	667 954	2,3%	16,7%
Commerce de gros	476 677	455 901	372 696	436 293	411 976	331 713	-19,5%	8,3%
Administration, enseignement, santé et action sociale	327 621	348 921	361 917	299 865	315 303	322 119	2,2%	8,1%
Activités immobilières	272 198	360 924	339 291	249 137	326 150	301 982	-7,4%	7,6%
Construction	286 259	290 597	325 274	262 007	262 599	289 506	10,2%	7,3%
Hébergement et restauration	287 536	304 637	321 130	263 175	275 286	285 818	3,8%	7,2%
Commerce de détail	273 683	311 884	311 321	250 496	281 835	277 087	-1,7%	6,9%
Information et communication	255 878	271 966	255 345	234 200	245 763	227 267	-7,5%	5,7%
Autre activités de services	186 547	181 898	252 645	170 743	164 373	224 863	36,8%	5,6%
Industrie manufacturière, extractive et autre	237 092	270 372	252 638	217 005	244 322	224 857	-8,0%	5,6%
Transport et entreposage	144 877	160 936	168 167	132 603	145 430	149 675	2,9%	3,8%
PIB en K€	4 048 908	4 374 204	4 482 161	3 705 881	3 952 761	3 989 289	0,9%	100%

- Plus d'un tiers du PIB monégasque (34,0%) est produit par 2 secteurs :
  - Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (17,2%) ;
  - Activités financières et d'assurance (16,7%).
- L'activité de la Principauté est relativement homogène. 9 secteurs pèsent entre 5,6% et 8,3%.
- Le secteur des Autres Activités de services enregistre la plus forte progression (+36,8%). Son poids dans le PIB passe de 4,2% à 5,6%.
- L'Industrie connaît une évolution négative (-8,0%) ; c'est l'avant dernier secteur en termes de contribution au PIB.
- Le Commerce de gros, malgré une baisse de -19,5% demeure dans le trio de tête mais reste sous la barre des 10%.

**FIGURE 2 : PIB par secteur en 2011 et 2012 en K€ courants**



### 3. Structure du PIB

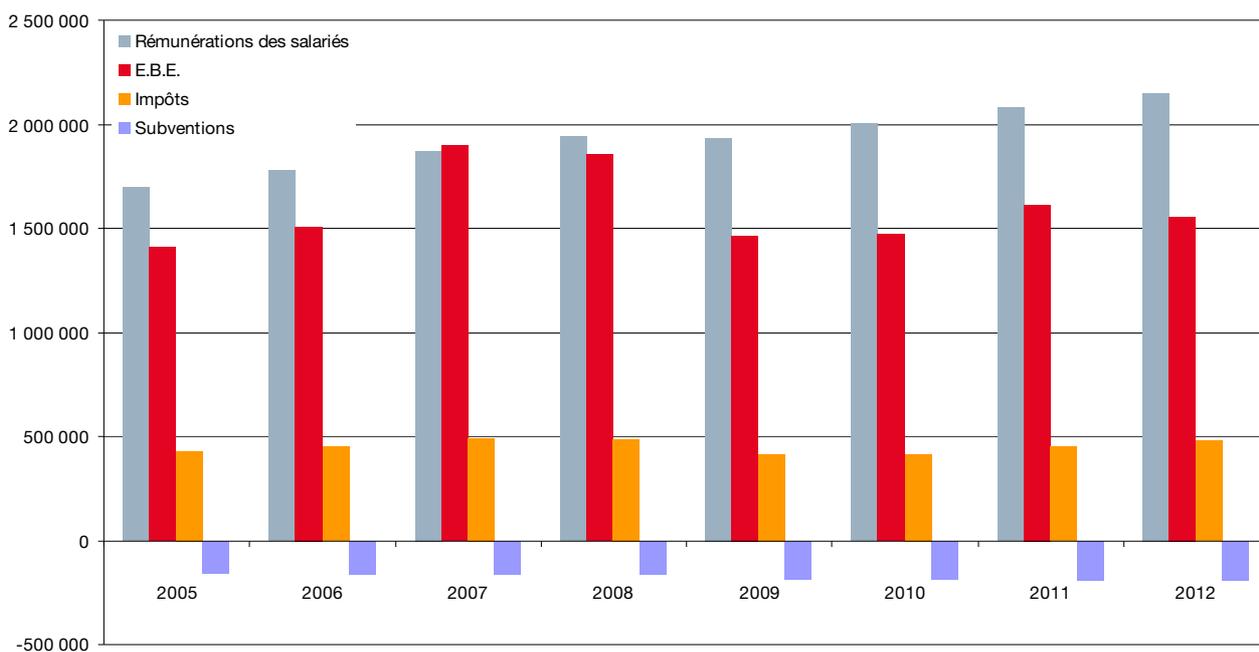
Les composantes du PIB ont augmenté hormis l'E.B.E. (-3,7%). La masse salariale (+3,4%) et les impôts (+5,6%) ont crû plus fortement que le PIB (+0,9%). Il est à noter que les subventions ont augmenté, mais moins que l'inflation. Elles diminuent donc légèrement en euros constants (-0,1%).

**TABLEAU 5 : Structure du PIB en volume**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol
Rémunérations des salariés	1 697 826	1 782 732	1 869 078	1 938 035	1 931 597	2 003 105	2 079 327	<b>2 149 708</b>	3,4%
E.B.E.	1 410 000	1 505 320	1 896 660	1 855 102	1 461 849	1 475 244	1 612 545	<b>1 553 204</b>	-3,7%
Impôts	428 551	454 218	492 444	486 414	417 665	415 622	453 103	<b>478 305</b>	5,6%
Subventions	-156 680	-165 767	-166 458	-164 487	-184 237	-188 175	-192 213	<b>-191 927</b>	-0,1%
<b>PIB en Volume en K€</b>	<b>3 379 697</b>	<b>3 576 503</b>	<b>4 091 724</b>	<b>4 115 065</b>	<b>3 626 874</b>	<b>3 705 796</b>	<b>3 952 761</b>	<b>3 989 289</b>	0,9%

La masse salariale a poursuivi son évolution positive en 2012 (+70M€) et plus de 870 emplois, hors fonctionnaires, ont été créés en Principauté.

**FIGURE 3 : Evolution des composantes du PIB en K€ constants**



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution des principales composantes du PIB depuis 2005.

On observe que, si la masse salariale globale n'a cessé de progresser même faiblement au cours de la crise de 2008/2009, l'E.B.E. des entreprises s'est contracté et ne retrouve pas son dynamisme ni son niveau antérieur.

La reprise économique mesurée par le PIB depuis 2010 (+2,2%) en 2011 (+6,7%) et 2012 (+0,9) est principalement tirée par l'emploi en Principauté.

## Chapitre 4 : PIB « per capita »

La situation de la Principauté de Monaco est atypique par bien des aspects, notamment en ce qui concerne d'une part sa population résidente et d'autre part sa population salariée.

En effet, pour plus de 36 000 résidents, on compte près de 50 000 salariés, dont 85% sont domiciliés hors Monaco. Cette situation très singulière, unique au monde, rend les comparaisons internationales délicates et l'utilisation de certains indicateurs internationaux traditionnels inappropriée. C'est le cas en particulier de l'indicateur classique du PIB par habitant.

Cependant, afin de permettre de situer la Principauté dans son environnement et dans un contexte international, deux types de PIB par individu sont calculés « ad hoc ».

Il s'agit d'une part, d'un PIB « per capita », calculé depuis 2005 et d'autre part, d'un PIB par salarié.

### 1. Le PIB « per capita » : La présence sur le territoire économique

Le Système Européen Comptable (SEC) retient, pour le calcul du PIB par habitant, la population résidente sur le territoire économique. Toutefois, il importe de tenir compte des spécificités économiques locales.

Dans le cas de la Principauté, la population salariée est notamment composée de « travailleurs journaliers », ne résidant pas sur le territoire monégasque. Compte tenu de leur poids économique, il est apparu nécessaire pour le calcul du PIB « per capita » que soit retenu un critère géographique dans la détermination de ladite population.

Par conséquent, la population de référence retenue comprend deux composantes : la population résidente et celle salariée non-résidente présente sur le territoire économique.

**TABLEAU 6 : Population de référence pour le calcul du PIB « per capita »**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol
Résidents (toutes nationalités)*	34 021	34 347	34 850	35 352	35 405	35 367	35 629	36 136	1,4%
Salariés non résidents (France)	31 386	32 484	33 758	34 978	34 272	35 222	34 815	35 426	1,8%
Salariés non résidents (Italie)	3 566	3 640	3 743	3 814	3 575	3 610	3 601	3 717	3,2%
<b>Population totale de référence</b>	<b>68 973</b>	<b>70 471</b>	<b>72 351</b>	<b>74 144</b>	<b>73 252</b>	<b>74 199</b>	<b>74 045</b>	<b>75 279</b>	<b>1,7%</b>

\* Le nombre de résidents mentionné pour les années 2005, 2006 et 2007 est une estimation basée sur le recensement effectué en l'an 2000.

Le nombre de résidents pour l'année 2008 est celui issu du recensement général de la population effectué cette année.

Pour les années suivantes, le nombre de résidents est celui de la population officielle de la Principauté de Monaco publié au Journal Officiel.

**Tableau 7 : PIB « per capita »**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB en Valeur en K€	3 379 697	3 653 067	4 287 449	4 421 519	3 924 876	4 048 815	4 374 204	<b>4 482 161</b>
Population retenue	68 973	70 471	72 311	74 144	73 252	74 199	74 045	<b>75 279</b>
<b>PIB per capita en € courants</b>	49 000	51 838	59 292	59 634	53 580	54 567	59 075	<b>59 541</b>
Indice des Prix*	100,0	102,1	104,8	107,4	108,2	109,3	110,7	<b>112,4</b>
<b>PIB per capita en € constants</b>	49 000	50 751	56 585	55 501	49 512	49 944	53 383	<b>52 994</b>
Evolution en Volume		3,6%	11,5%	-1,9%	-10,8%	0,9%	6,9%	<b>-0,7%</b>

Le PIB « per capita » diminue de -0,7% en volume. Ce recul s'explique par l'augmentation plus rapide de la population de référence (+1,7%) que celle du PIB (+0,9%).

## 2. Le PIB par salarié

Calculé pour la première fois en 2010, il est cependant présenté de façon rétrospective depuis 2005 : Le calcul du PIB par salarié a été préféré à celui du PIB par emploi du fait d'une plus grande disponibilité et fiabilité des données salariées. De plus, il est parfois utilisé comme élément de mesure et de comparaison de la productivité.

**Tableau 8 : PIB « par salarié »**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB en Valeur en K€	3 379 697	3 653 067	4 287 449	4 421 519	3 924 876	4 048 815	4 374 204	<b>4 482 161</b>
Population salariée	44 209	45 636	47 165	48 695	48 334	49 276	48 697	<b>49 609</b>
<b>PIB par salarié en € courants</b>	76 448	80 048	90 903	90 800	81 203	82 166	89 825	<b>90 350</b>
Indice des Prix*	100,0	102,1	104,8	107,4	108,2	109,3	110,7	<b>112,4</b>
<b>PIB par salarié en € constants</b>	76 448	78 370	86 753	84 507	75 038	75 205	81 171	<b>80 415</b>
Evolution en Volume		2,5%	10,7%	-2,6%	-11,2%	0,2%	7,9%	<b>-0,9%</b>

L'augmentation de la population salariée (+1,9%) étant supérieure à celle du PIB, le montant du PIB par salarié se dégrade (-0,9%). Il s'élève à 90 350€.

### 3. Comparaison avec la France

Les données présentées ici concernent l'année 2011. Il s'agit pour la France de données provisoires.

**Tableau 9 : PIB de la France « par salarié » en volume**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evol
<b>PIB en M€ constants</b>	1 718 047	1 760 429	1 800 659	1 799 206	1 742 584	1 771 563	<b>1 801 639</b>	1,7%
Population salariée (France)	23 502 946	23 793 897	24 130 252	23 966 694	23 744 839	23 859 475	<b>23 823 271</b>	-0,2%
<b>PIB "par salarié" en €</b>	73 099	73 987	74 622	75 071	73 388	74 250	<b>75 625</b>	1,9%

**Tableau 10 : Evolution de l'écart du PIB par salarié entre Monaco et la France**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evol
Monaco	76 448	78 370	86 753	84 507	75 038	75 138	<b>81 171</b>	8,0%
France	73 099	73 987	74 622	75 071	73 388	74 250	<b>75 625</b>	1,9%
Ecart Monaco / France	4,4%	5,6%	14,0%	11,2%	2,2%	1,2%	<b>6,8%</b>	

L'écart entre les deux PIB par salarié, qui s'était réduit en 2009 et 2010, s'accroît de nouveau.

**FIGURE 6 : Evolution du PIB par salarié en € constants**



# Chapitre 5 : Cadre réglementaire et méthodologie retenue

## 1. Le système Européen de compte 95

Le Système Européen de Comptes nationaux et régionaux (SEC 95), entré en vigueur en 1999, cohérent pour l'essentiel avec le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 1993), définit un cadre qui assure la cohérence des évaluations au sein de l'Union Européenne.

Dans un souci de comparabilité et de transparence vis-à-vis de la communauté internationale et dans la mesure des informations disponibles, la Principauté s'est appuyée sur le SEC 95 pour élaborer les outils de mesure de la richesse nationale que sont le Produit Intérieur Brut (PIB) et le Revenu National Brut (R.N.B.)<sup>3</sup>.

## 2. Le PIB au cœur du raisonnement économique

Le PIB est un des agrégats permettant de déterminer la richesse nationale et son évolution, c'est à dire la croissance économique.

Avec le Revenu National Brut (R.N.B.), ils sont une synthèse des considérations théoriques de la macroéconomie et des considérations pratiques du cadre européen de comptabilité nationale.

## 3. La détermination du PIB

Le PIB peut s'appréhender de trois manières, équivalentes en termes de résultat :

- comme indicateur d'activité (approche production)

Le PIB est la somme des valeurs ajoutées (VA) brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, diminuée des subventions sur les produits, soit :

PIB = somme des VA brutes

+ impôts sur les produits

- subventions sur les produits

---

<sup>3</sup> Le revenu national brut est la somme de l'ensemble des revenus primaires (bruts) perçus par les unités économiques résidentes (excédent brut d'exploitation, revenu mixte brut, rémunération des salariés, impôts nets de subventions sur la production et les importations, revenus de la propriété perçus moins versés).

Il est égal au produit intérieur brut (PIB) diminué des revenus primaires versés à des unités économiques non-résidentes et augmenté des revenus primaires reçus du reste du monde par des unités résidentes.

Il donne une mesure des revenus primaires reçus par l'ensemble des unités économiques résidentes et permet des comparaisons internationales. Source INSEE

- comme indicateur de produit (approche dépense)

Le PIB est la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour des emplois finals. Il est calculé comme somme des emplois finals de biens et services par les unités institutionnelles résidentes.

- comme indicateur de revenu (approche revenu)

Le PIB est égal à la somme des revenus primaires distribués par les unités productrices résidentes déduite des subventions.

PIB = rémunération des salariés

+ Excédent Brut d'Exploitation et revenu mixte

+ Impôts sur la production

- Subventions

**La Principauté a retenu l'approche du PIB comme indicateur de revenu** dans la mesure où cette approche n'implique pas la mise en place immédiate de la comptabilité nationale. Les grands équilibres comptables permettent de comprendre la cohérence macroéconomique de ce choix.

#### Un PIB évalué en valeur

Le PIB ainsi calculé est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants.

Pour évaluer la croissance « réelle » des agrégats, il importe d'isoler l'effet dû à la variation des prix, de l'effet « volume ». Pour ce faire, on déflate le PIB en « valeur » de la variation de prix moyenne observée au cours de l'année écoulée. On obtient ainsi le PIB « en volume ».

L'indice des prix utilisé pour ces calculs est celui de la France publié par l'INSEE. Le PIB en volume sera calculé en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation en prenant comme base l'année 2005. Celle-ci constitue également l'année de base pour le calcul des agrégats économiques de la Principauté, puisqu'elle représente pour le PIB sa première année de calcul.

#### **4. Périmètre de calcul**

##### La résidence

Le périmètre de calcul est l'économie nationale. Celle-ci regroupe l'ensemble des unités résidentes, soit les unités possédant un centre d'intérêt économique sur le territoire économique.

La détermination du champ d'observation implique :

- La définition d'un territoire économique regroupant :
  - le territoire géographique de ce pays ;
  - les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier ;
  - l'espace aérien national, les eaux territoriales et la plate-forme continentale située dans les eaux internationales sur laquelle le pays dispose de droits exclusifs ;
  - les enclaves territoriales ;
  - les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes.
  
- Un temps d'observation : l'année
  - une unité est reconnue comme ayant un centre d'intérêt économique sur le territoire si elle y exerce des activités économiques pendant une période relativement longue c'est-à-dire pendant une durée d'un an ou plus. Le critère de la nationalité n'intervient pas ;
  - toute autre unité est classée comme non résidente.
  
- Le découpage du territoire économique en différentes nomenclatures : agents économiques, opérations économiques, comptes.

## **Chapitre 6 : Dispositif mis en place en Principauté**

Afin de répondre aux objectifs exposés supra, le Département des Finances et de l'Economie de la Principauté décida la mise en œuvre d'un groupe de travail. Ce dernier était piloté par la Direction de l'Expansion Economique, via la Division des Statistiques et des Etudes Economiques. Son dessein visait à définir le territoire donné et à recenser les agents économiques. A cette fin, il s'avéra nécessaire pour celui-ci de déterminer les éléments statistiques nécessaires à l'élaboration des agrégats financiers, notamment par la mise en place d'une enquête statistique nationale indispensable à l'élaboration du PIB.

L'IMSEE (Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques), créé par l'Ordonnance Souveraine n° 3.095 du 24/01/2011 et émanation de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques, est aujourd'hui naturellement en charge du calcul du PIB de la Principauté.

### **1. Détermination des algorithmes de calcul**

Ce vaste projet a eu pour objectif principal de définir les algorithmes de calcul des agrégats économiques (cf. annexe 1) et mettre en cohérence l'ensemble des informations recensées.

### **2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB**

Depuis la mise en œuvre du calcul du PIB en 2005, les données relatives à l'Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E.) des agents économiques monégasques ont été obtenues au travers d'une enquête.

Sur les 6 612 agents économiques concernés en 2011, le taux de réponse a été de 82,61%. Pour appréhender le niveau global d'E.B.E., et palier le reliquat de non-réponse, des procédures statistiques d'extrapolation sont utilisées (avec une méthodologie constante sur les 6 années). Certaines informations concernant les sociétés non répondantes ont tout de même pu être exploitées, en particulier la forme juridique, le secteur et sous-secteur d'activité ainsi que l'effectif pour certaines d'entre elles.

Dans un premier temps, les variables discriminantes de l'E.B.E. ont été déterminées sur la base des informations transmises par les sociétés répondantes. Ainsi, les analyses statistiques ont permis de déterminer cinq variables discriminantes :

1. la taille de l'entreprise : Les 100 entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus importants ont été traitées différemment. L'objectif est de ne pas reproduire le caractère atypique de ces sociétés sur l'ensemble des sociétés non répondantes ;
2. la forme juridique ;
3. l'appartenance à un secteur d'activité ;
4. l'effectif de la société ;
5. la masse salariale.

Néanmoins, les informations disponibles sur les sociétés non répondantes n'ont pas permis d'exploiter la totalité de ces variables explicatives. En effet, à titre d'exemple, les analyses statistiques montrent que le nombre de salariés semble être une variable discriminante de l'E.B.E.. Cependant, cette information n'a pu être exploitée dans la mesure où le nombre de salariés est rarement disponible pour les sociétés non répondantes. Les travaux ont donc été recentrés sur les variables connues de ces entités à savoir la forme juridique, le secteur et le sous-secteur d'activité.

Dans un second temps, les résultats issus des analyses discriminantes ont été corrigés du biais entraîné par l'existence de valeurs atypiques. Ainsi, pour une forme juridique et un sous secteur d'activité, 90% des données ont été conservées pour l'extrapolation. L'objectif étant d'avoir une estimation moins volatile de l'E.B.E. et non biaisée par des entreprises singulières de la classe considérée. Après avoir corrigé les estimations moyennes d'E.B.E. par classes, l'extrapolation a pu être effectuée en utilisant l'information disponible des sociétés non répondantes.

### **3. Détermination du PIB par secteur**

Dans le cadre des analyses effectuées par la plupart des administrations monégasques, 12 secteurs d'activités au sein du tissu économique de la Principauté ont été identifiés.

#### **Des hypothèses structurantes pour le calcul du PIB par secteur :**

Concernant les salaires, la Direction de l'Expansion Economique, et maintenant l'IMSEE, s'est appuyée sur les données communiquées par les caisses monégasques de sécurité sociale et les agrégats fournis par la caisse Assedic française pour chacun des secteurs identifiés.

L'E.B.E. de chacun des secteurs a été extrapolé en s'appuyant sur la même méthode que celle retenue pour le calcul global du PIB (cf. supra).

Les subventions ont été affectées et pondérées à chacun des secteurs selon leur nature et leur destination.

Concernant la répartition des impôts par secteur d'activité, plusieurs analyses ont été menées.

Sur ces bases, les règles de ventilation suivantes ont été arrêtées :

- Concernant la T.V.A. collectée, une petite partie est constituée d'un compte « divers » et d'un compte « Non ventilés par secteur ». Il a été admis qu'il était envisageable d'appliquer à ces deux postes, une clé de répartition correspondant à celle de la partie connue par secteur de la T.V.A. perçue.
- De la même manière, il a été admis que cette clé de répartition pouvait s'appliquer à l'ensemble des autres postes ci-dessous listés :
  - Reversement français au titre du compte de partage de la T.V.A. ;
  - Droits d'importation ;
  - Droits annuels de naturalisation des navires ;
  - T.I.P.P. et droits de consommation sur les tabacs ;
  - Bénéfices du Monopole des tabacs ;
  - Droit de bail ;
  - Droits de timbre ;
  - Taxes sur les conventions d'assurance ;
  - Droit de consommation sur les alcools ;
  - Droits perçus sur les véhicules des entreprises.
- En revanche, il a été convenu d'affecter les articles budgétaires « T.V.A. Immobilière » et « Droits de mutation à titre onéreux » au secteur de l'immobilier.

#### **4. Un PIB en euros courants et en euros constants**

Pour évaluer le PIB en euros constants, a été appliqué aux agrégats 2010 un indice de revalorisation / d'inflation. Compte tenu des caractéristiques et de la situation géographique du territoire de la Principauté, il a été convenu de s'appuyer sur les données et hypothèses retenues pour évaluer le PIB français et communiquées par l'INSEE.

Les comptes annuels à prix constants (dit aussi « en volume ») de la base 2005 sont présentés « au prix de l'année précédente, chaînés, base 2005 » (1.103 Indice de prix des ressources et emplois de biens et services).

L'objectif de cette présentation est de fournir, aux utilisateurs des agrégats, les meilleures séries temporelles à prix constants. En effet, l'évolution d'un agrégat à prix constants est le plus interprétable lorsque l'année des prix constants est assez proche de l'année des prix sous revue.

C'est pourquoi les évolutions des agrégats à prix constants des comptes nationaux annuels pour une année donnée sont calculées systématiquement en prenant comme base les agrégats à prix courants de l'année précédente, et en leur appliquant les évolutions aux prix de l'année précédente. Ces séries sont ensuite nommées 100 en 2005, puis multipliées par la valeur à prix courants de l'agrégat en 2005, de façon à ce que les utilisateurs aient en même temps à leur disposition l'ordre de grandeur de l'agrégat.

## Annexe : Algorithme de calcul du PIB

### 1. Produit Intérieur Brut

PIB = Rémunérations et charges sociales (D1)  
+ Excédent Brut d'Exploitation et Revenus mixtes  
+ Impôts sur la production (D2)  
- Subventions (D3)

### 2. Rémunérations et charges sociales

Rémunérations et charges sociales  
D1 = Salaires & traitements bruts en espèces  
+ Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs  
+ Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs

### 3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes

Si le déclarant remplit le questionnaire Q1 détaillé :

EBE = Chiffre d'Affaires HT  
+ Production immobilisée  
- Montant des achats  
± Variations des stocks  
- Consommations de l'exercice  
+ Subventions d'exploitation  
- Impôts, taxes et versements assimilés  
- Salaires & Rémunérations brutes  
- Total des cotisations sociales

Si le déclarant remplit le questionnaire Q2 :

EBE = CA / Honoraires et/ou Soins facturés  
- Achats et charges de l'exercice  
± Variations des stocks  
+ Subventions d'exploitation  
- Salaires et rémunérations brutes  
- Total des cotisations sociales

#### **4. Impôts sur la production**

TVA = D211

- + TVA nette collectée en Principauté (hors TVA immobilière)
- ± Versements français au titre du compte de partage.

Impôts sur les importations

D212 = Droits d'importation

- + Droit annuel de naturalisation des navires

Autres impôts sur les produits

D214 = T.I.P.P. et droits de consommation sur les tabacs

- + Bénéfices du monopole des tabacs
- + Droits de mutation à titre onéreux
- + Droit de bail
- + Droit de timbre
- + Taxe sur les conventions d'assurance
- + TVA immobilière
- + Droit de consommation sur les alcools

Autres impôts sur la production

D29 = Impôts liés à la propriété ou l'utilisation de biens immobiliers, de machines, de véhicules et d'équipements. Impôts sur masse salariale, sur autorisation d'exercer une activité professionnelle, sur les émissions polluantes.

Impôts sur la production

D2 = TVA

- + Impôts sur les importations
- + Autres impôts sur les produits
- + Autres impôts sur la production

#### **5. Subventions**

Subventions

D3 (D393 + D399) =

- + Dotation de fonctionnement de la mairie
- + Dotation de fonctionnement du CHPG
- + Dotation de fonctionnement des autres établissements publics
- + Subventions dans le domaine éducatif et culturel
- + Subventions des politiques publiques
- + Subventions dans le domaine social et humanitaire
- + Aides au sport
- + Organisation de manifestations en Principauté

